

O.R.S.T.O.M.
Section Economie
Claude de Miras

La Formation de Capital Productif
Privé Ivoirien

Note de synthèse provisoire
et perspectives

Centre de Petit Bassam - Sciences Humaines
BP 4293 Abidjan - Côte d'Ivoire

B 48609 ex 1

Ce document a une double destination :

- d'une part, préciser l'état d'avancement de nos travaux sur le thème de la formation de capital privé productif ivoirien dans l'industrie.

Nous fournirons à cet effet une série de réflexions et d'hypothèses dégagées des deux premières enquêtes menées précédemment d'avril à juin 1975 pour la Menuiserie et de février à mai 1976 pour la Boulangerie, à Abidjan et dans sa périphérie (1). Celles-ci devront faire l'objet d'un résumé conjoint.

Moins qu'une synthèse, il s'agit d'une mise au clair de quelques idées-force et de leur articulation afin d'établir un corpus provisoire des résultats obtenus.

- d'autre part, envisager des perspectives de recherches connexes en vue de poursuivre et compléter notre analyse. Nous dégagerons donc des pistes à suivre ultérieurement, avec la collaboration du Ministère du Plan et l'accord du Ministère de la Recherche Scientifique.

(1) La Formation de Capital Productif Privé Ivoirien :
Le Secteur Menuiserie à Abidjan. ORSTOM/Ministère du Plan
1975.
La Formation de Capital Productif Privé Ivoirien :
Le Secteur Boulangerie. ORSTOM/Ministère du Plan 1976.

Première partie

Liminaire :

Par les investigations précédentes, il était convenu d'explorer la position et le dynamisme des Nationaux en tant que propriétaires de moyens de production dans le secteur secondaire. Ce champ économique, malgré son caractère stratégique, était, et reste encore mal connu à la fois dans son importance relative et dans ses mécanismes d'apparition et d'extension.

Or, la priorité absolue donnée par le Gouvernement et le Parti à l'ivoirisation de l'économie nationale nécessitait d'améliorer la connaissance et la mesure de cette accumulation privée industrielle pour l'engendrer, l'orienter et la dynamiser.

Le Ministère du Plan a donc concrétisé cette option fondamentale en entamant une réflexion et une politique d'ensemble sur la question, alimentées par différentes enquêtes et investigations.

De son côté, le Ministère de la Recherche Scientifique a tenté de coordonner les contacts entre utilisateurs des produits de la recherche (ministères techniques) et les opérateurs, en même temps qu'il cherchait à développer les échanges horizontaux entre les chercheurs dont les préoccupations se rapportaient à des options thématiques semblables.

Problématique :

C'est selon deux voies que les Nationaux accèdent à la formation de capital dans l'industrie.

L'une se présente sous la forme d'investissements de portefeuille et de prises de participation dans le capital social des firmes étrangères ou multinationales.

L'autre consiste en des investissements directs, individuels ou sociétaires, dans des unités de production exclusivement ivoiriennes.

Quoique le premier mode d'ivoirisation du capital industriel ne manque pas de retenir l'attention par son caractère récent et son ampleur, c'est en premier lieu par le second type d'investissements que l'objet de l'étude a été abordé.

Plus précisément, notre investigation était centrée à l'origine sur les moyens de financement mobilisés par les Nationaux dans leur opération d'investissements directs de type industriel.

Mais rapidement cette approche s'est révélée insuffisante car descriptive et dissociée artificiellement de l'accumulation dont elle n'est qu'un aspect visible.

L'analyse s'est donc orientée vers une appréhension globale des mécanismes de formation de capital privé national en tant que forme économique de la stratégie sociale d'un groupe défini d'agents, et en abandonnant l'optique première, technique et formelle.

Plus qu'une évaluation absolue et instantanée du processus d'ivoirisation d'une partie du capital industriel, c'est davantage à un démontage des mécanismes de l'accumulation privée ivoirienne que nous nous sommes livrés, en considérant que les éléments financiers de cette formation de capital ne sont qu'un aspect apparent et secondaire d'un processus d'appropriation privée des moyens de production industriels.

L'investigation a été menée au niveau de deux branches industrielles : la Menuiserie et la Boulangerie dans lesquelles l'émergence de l'entreprise ivoirienne est notoire.

Et c'est dans l'ensemble de la branche que l'enquête a été réalisée afin de repérer toutes les formes d'unités de production créées par des Nationaux, depuis l'atelier de tâcheron non mécanisé jusqu'à l'entreprise de type industriel.

Cette approche globale par branche a permis d'identifier la forme dominante d'accumulation privée industrielle.

De plus, l'analyse historique, par biographie des unités de production, a mis en évidence le mode principal d'apparition des entreprises ivoiriennes qui pouvaient être le produit d'un glissement progressif dans la branche d'une unité artisanale vers une forme d'activité industrielle, ou le résultat d'une création "ex nihilo" d'entreprise moderne.

Cette problématique de l'émergence de l'entreprise ivoirienne, saisie à travers l'accumulation, s'oppose à l'optique dualiste stricte bisectorielle du type Artisanat/Secteur Moderne.

Bien qu'il soit possible de distinguer formellement l'Artisanat du Secteur Moderne en posant arbitrairement une norme statistique relative au fonctionnement ou à l'équipement des firmes, l'interdépendance de leurs conditions de production et de reproduction réfute la thèse dualiste.

Dans cette perspective, on peut distinguer schématiquement deux situations qui se rapportent chacune à une phase particulière de la structuration de la branche.

- 1) La première, qui réduit au minimum la notion d'interdépendance sectorielle sans toutefois l'évacuer totalement

Dans cette hypothèse, l'un ou l'autre des secteurs artisanal ou moderne, est marginal du point de vue de la valeur ajoutée relative qu'il crée par rapport au reste de la branche. Cette marginalité peut être due :

- a) soit à la régression du dit secteur : éviction de l'Artisanat par le Secteur Moderne. Notons que cette proposition n'est pas synonyme de disparition de l'Artisanat puisque cette structure productive :

- conserve sa fonction d'exutoire à l'exode rural et au chômage urbain,
- reste un lieu économique de création minimale ("niveau de subsistance") de valeur d'échange dans un système urbain marchand,
- constitue un potentiel de main d'oeuvre qui assure son propre coût d'entretien et de reproduction, disponible dans l'avenir à l'embauche dans le Secteur Moderne capitaliste, sous réserve que ce dernier soit offreur d'emplois (condition nécessaire, mais pas suffisante) et que le Secteur Artisanal n'assure plus sa propre reproduction, ou bien que les conditions d'emplois offertes par le Secteur Moderne soient plus attractives que la situation végétative et précaire de l'Artisanat. Ce qui n'est pas le cas actuellement dans la branche Menuiserie à Abidjan (une généralisation à d'autres branches industrielles ne paraît pas abusive : (Garage, Confection par exemple).

En effet, d'une part la biographie professionnelle des ivoiriens salariés dans l'activité industrielle de menuiserie a montré que ceux-ci ne sont pas recrutés principalement dans le milieu artisanal, et d'autre part, l'enquête réalisée auprès des artisans du bois a mis en évidence leur net refus de s'embaucher dans les grandes entreprises de menuiserie aux conditions relatives actuelles

- b) soit à la formation du dit secteur : émergence d'une ou de quelques unités industrielles modernes dans une branche largement dominée par l'Artisanat.

Ce cas de figure est maintenant totalement dépassé dans l'ensemble des branches industrielles dans lesquelles coexistent un secteur artisanal et un secteur industriel (Cf a)).

- 2) La seconde situation envisageable, qui se situe dans une phase de transition sectorielle pendant laquelle s'opère le passage d'une structure de production désuète (Artisanat) à une autre moderne.

Dans cette période, un renversement structural s'effectue : le Secteur Moderne capitaliste pénètre en force dans la branche par le volume d'investissements et de ventes qu'il y réalise ; il donne un coup d'arrêt à la promotion spontanée des unités artisanales les plus performantes. Le dualisme est alors sans fondement, et la notion d'interdépendance sectorielle paraît pertinente et opérationnelle : il a été montré que la pénétration d'une structure de production moderne capitaliste, peu à peu dominante dans la branche ne s'effectue de manière neutre pour le reste de la branche (cf. enquête Menuiserie).

Une fois connue l'extension de la structure productive moderne ou capitaliste nationale, il reste à définir, du point de vue de l'accumulation, la position de l'Artisanat d'une part, et d'autre part le rapport du capitalisme national au capitalisme étranger.

- 1) Dans le processus de formation d'un capital privé productif national, l'Artisanat est résiduel ; ce n'est qu'un mode mineur d'accumulation. L'exiguité, voire l'inexistence d'un surplus le confine dans une situation végétative ou de simple reproduction dont nous savons les fonctions économiques. (Cette dernière remarque pourrait constituer un élément de définition du Secteur dit Informel ou Traditionnel). La promotion de ce secteur, qu'elle soit réalisée sur un mode volontariste ou spontané, favoriserait à terme l'émergence d'une classe de petits ou moyens entrepreneurs industriels dont le poids économique pourrait perturber l'équilibre politique actuel.

La forme principale d'accumulation, au contraire, permet d'élargir à marche forcée la position économique de la bourgeoisie d'Etat nationale en la plaçant au centre d'un processus d'accumulation étendue à l'industrie. Cette bourgeoisie ambivalente maîtrise l'appareil politique et étatique, et s'engage dans une formation de capital intensive et extensive. Des suzerainetés économiques se développent, leur gestion étant assurée par des syndics salariés.

- 2) Nous concevons sous forme d'hypothèse un type de relation entre le mode dominant de formation de capital national et l'accumulation étrangère.

Nous postulons que l'on peut localement distinguer deux sphères d'intérêts étrangers.

D'une part, les zones d'approfondissement des intérêts économiques étrangers à la "périphérie", à haut niveau d'investissement et appropriés par des firmes multinationales, d'exploitation et de valorisation de matières premières locales, agricoles et minières.

D'autre part, les zones de recul des intérêts économiques étrangers à la "périphérie", à investissement relativement faible, qui étaient généralement la propriété d'individus non ivoiriens, produisant des biens de consommation finale pour le marché intérieur ou à horizon local.

Et c'est à l'intérieur de ces zones de capitalisme désuet que s'opère maintenant l'accumulation industrielle directe nationale, non pas principalement par expropriation des étrangers déjà en place, mais par appropriation des nouvelles capacités de production installées.

Le capital local, en matière d'investissement direct industriel, semble récupérer ce que le capital étranger abandonne sur ses marges.

Cet abandon de quelques positions secondaires étrangères permet en contre partie de voir se développer localement une structuration sociale irréversible, ou en tout cas à forte inertie, car doublement cimentée par la conjonction, voire la confusion du pouvoir

politique et des intérêts économiques nationaux dominants, et par la compatibilité entre la stratégie économique étrangère et la bourgeoisie ambivalente locale.

Les éléments de réflexion qui précèdent, permettent de situer les enquêtes sectorielles menées précédemment.

Le travail réalisé dans la branche Menuiserie a précisé la relation entre mode d'accumulation secondaire et mode principal dans la formation de capital industriel national.

L'investigation entreprise dans la branche Boulangerie a mis en évidence l'articulation entre les objectifs politiques de l'Etat et les intérêts des investisseurs nationaux.

Deuxième partie

Les investigations consacrées à la formation de capital productif privé ivoirien ont été réalisées dans le cadre d'une convention passée entre l'ORSTOM Petit Bassam et la Direction des Etudes de Développement du Ministère du Plan.

Compte tenu de l'importance du thème et de l'intérêt des premiers résultats transmis, la DED reste fortement demandeur à l'égard de ce travail.

Pour notre part, vu le libéralisme dont nos interlocuteurs font preuve à notre endroit et les moyens fournis par cette convention, nous ne pouvons qu'envisager la poursuite de cette étude dans de bonnes conditions.

Le choix des recherches proposées a été effectué d'une part, à partir de leur cohérence avec le thème de la formation de capital productif privé national, et d'autre part, compte tenu de demandes et d'opportunités locales.

Les pistes de recherches possibles sont les suivantes :

- 1) Poursuites d'enquêtes sectorielles industrielles :
 - a- Pêche lagunaire et maritime
 - b- Imprimerie
 - c- Confection
 - d- Garage
- 2) Observatoire économique de l'Artisanat et montage de comptes économiques.
- 3) Projet Banque Mondiale : 7,375 milliards CFA disponibles au financement des PME ivoiriennes. Suivi et observation de cette opération à long terme.
- 4) Domaines Industriels.

Opération : Office de la Promotion des Entreprises Ivoiriennes et ONUDI.

Condition de réalisation et impact sur le tissu industriel et artisanal environnant.

Etude du cas d'Odienné.

- 5) Effets induits des grands projets agro-industriels et minier sur l'émergence de l'artisanat et/ou de PME. Cas du Sud-Ouest ivoirien.
- 6) Modalités de promotion des artisans de la Zone Artisanale de Bouaké.
Opération : Office de la Promotion des Entreprises Ivoiriennes et Association Française de Formation, de Coopération et de Promotion Artisanale.
- 7) Monographie de boulangers traditionnels africains évincés par le développement rapide des boulangeries industrielles.

Ces éventualités de recherche ont été approuvées par la DED, avec un intérêt particulier pour les études 1 d, 4) et 6). Leur démarrage devrait avoir lieu début 77.

Notre départ de Côte d'Ivoire est prévu pour la fin juin 1977, sous réserve de l'accord de la Direction Générale et du Comité Technique.

Abidjan, le 25 Novembre 1976

